

Fiche Technique Conseil: audit entreprise en difficulté

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic clair, complet et factuel de la situation.
- Identifier les causes financières, commerciales, humaines et organisationnelles des difficultés.
- Évaluer la conformité, les contrôles internes et les risques opérationnels/juridiques.
- Définir des recommandations concrètes et un plan d'action priorisé pour le redressement.
- Fournir un reporting aux décideurs pour piloter les mesures, prévenir la faillite et sécuriser la pérennité.

Livrables clés: rapport détaillé (diagnostic + analyses), plan d'action priorisé, recommandations stratégiques, présentation synthétique aux dirigeants, reporting de suivi.

Entreprises / profils concernés

- Dirigeants d'entreprise et conseils d'administration.
- Départements financiers et opérationnels confrontés à des fragilités.
- Managers de crise, responsables comptabilité et trésorerie.
- Services RH impliqués dans un diagnostic transversal.
- Partenaires externes: banques, investisseurs, experts-comptables.

Durée et format de la mission

Élément	Détails
Durée indicative	4 à 8 semaines selon la taille et la complexité.
Modalités d'intervention	Sur site ou hybride (collecte à distance + interventions sur site).
Périmètre	Audit complet ou ciblé (financier, organisationnel, RH).
Restitution	Rapports détaillés et séances de restitution; plan de suivi post-audit possible.

Le calendrier peut être adapté en fonction de l'urgence et des besoins spécifiques.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 — Diagnostic initial

- Collecte d'informations financières, commerciales et organisationnelles.
- Analyse des bilans, comptes de résultat, trésorerie, contrats, procédures.
- Entretiens avec dirigeants, salariés et partenaires.
- État des lieux objectif et détection des signaux faibles.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification de la conformité aux normes et obligations légales.
- Évaluation des contrôles internes et de la gestion des risques.
- Appréciation de la pertinence des processus opérationnels.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Plan d'action pragmatique et priorisé selon l'impact.
- Mesures financières, organisationnelles, commerciales et RH à mettre en œuvre rapidement.
- Scénarios d'évolution et estimations d'impacts économiques.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre des actions.
- Coordination des parties prenantes et gestion des risques.
- Réunions de suivi, ajustements et communication vers les partenaires.